



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 18 mars 2016

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mme Nicole BEAU, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT, Dan LAFOSSE, Alexandra PAILLARD et Aurélie ROCHER.

Pouvoirs : Océane AUDEBERT à Louis-Marie GROLLIER.

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 6 février 2016

Délibérations :

I. Demande de subvention DETR 2016

La commune peut bénéficier de la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016) pour la création et l'aménagement du lotissement Jeannine Le Corre.

Cette subvention est de l'ordre de 28% du coût des travaux HT soit pour les travaux du lotissement :

Montant travaux HT (devis SIMER)	344 927,65 €
Montant subvention DETR 28%	96 579,74 €
Montant subvention FST 48.3%	166 667,09 €
Total HT restant à la charge de la commune	81 680,82 €

II. Transfert de la compétence pour les poteaux incendie

Les cantonniers de la commune ont dû vérifier avec les pompiers le bon état de marche des bornes incendie sur la commune. Le remplacement d'une borne défectueuse était à effectuer et a été facturé à la commune pour un montant de 1 958.40 € TTC. Cependant dans les statuts du Siveer, cette compétence leur appartient.

Le conseil demande donc au Siveer de prendre ses responsabilités pour vérifier les bornes incendie et de régler la facture reçue par la commune.

III. Adhésion de la Commune de L'Isle Jourdain au Syndicat Energies Vienne

Le conseil municipal donne un avis favorable au Syndicat Energies Vienne pour l'Adhésion de la Commune de L'Isle Jourdain.

IV. Adhésion 2016 à l'Agence Technique Départementale de la Vienne

l'Agence Technique Départementale de la Vienne est un organisme qui prépare les appels d'offres, qui a la capacité de suivre les travaux...

La cotisation est proportionnelle au nombre d'habitants, soit pour Brux : 372€ de cotisation pour 735 habitants.

- V. Prix du m² des terrains du Lotissement Jeannine Le Corre**
Terrain avec assainissement collectif : 19.50 € / m² TTC
Terrain sans assainissement collectif : 15€ / m² TTC
Les parcelles coûteront, en fonction des superficies, de 9 400 € à 25 000 €.
Nous avons déjà un premier lot de retenu par un jeune couple dans le lotissement JEANNINE LE CORRE.
- VI. Kit de reliures pour délibérations et arrêtés en Investissement**
Les municipalités ont l'obligation de relier les délibérations du conseil municipal et les arrêtés. Pour ce faire la commune a fait l'achat d'une machine à relier avec les fournitures nécessaires et d'un kit supplémentaire pour faire les reliures. Ces achats seront payés en investissement.
- VII. Mise en œuvre de l'évaluation professionnelle**
Le comité technique départemental a émis un avis favorable pour la mise en œuvre de l'évaluation professionnelle des employés communaux.
Les entretiens professionnels auront lieu prochainement.
- VIII. CNAS – Nomination d'un correspondant en remplacement de M. DENIS**
Le nouveau correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale) est BEAU Nicole.
Le CNAS met en place des actions sociales au service de l'ensemble des personnels des établissements publics territoriaux.
- IX. Syndicat Energie Viennes – Nomination d'un délégué en remplacement de M. DENIS**
Le nouveau délégué suppléant au Syndicat Energie Viennes est TEXIER Frédéric.
- X. Remplacement de M. CHAVIGNEAU**
M. CHAVIGNEAU Bernard cantonnier de la commune de Brux depuis 2009 prend sa retraite le 31 mars 2016.
Le conseil décide d'augmenter le temps de travail de M. PARTAUX à 35h/semaine et étudie une éventuelle embauche.
- XI. Bons naissance**
Le conseil municipal décide de verser une prime à la naissance de 30€/enfants nés dans la commune. Auparavant le conseil doublait la prime naissance des banques à l'ouverture d'un livret. Il s'avère que c'est compliqué d'avoir des mandats avec toutes les banques. Peu d'enfants en ont bénéficiés. Maintenant il suffira d'un RIB de l'enfant pour que la perception puisse faire le versement sur son compte bancaire.
- XII. Vente de l'ancien bus**
L'ancien bus n'étant plus homologué pour rouler en France, il a été vendu pour 1.000 €. Il part pour le Benin.

Informations Diverses :

I. Courrier de Mme CHAVIGNEAU

Mr le Maire est sorti de la séance de conseil municipal.

Madame CHAVIGNEAU agent 2nd classe (Conductrice du bus scolaire) a écrit un courrier à la Mairie en demandant sa titularisation, son passage en agent 1^{ère} classe et une augmentation.

Le conseil refuse la titularisation, mais va étudier le reste de la demande.

II. Compte rendu de la commission cimetière

Mme GABORIT secrétaire de mairie saisie informatiquement les données du cimetière de la commune. Il s'avère qu'un certain nombre de familles ont des caveaux familiaux avec des concessions perpétuelles. Cependant la commune n'a aucune preuve des achats de certaines concessions perpétuelles ou cinquantenaires (différentes périodes, anciennes ou plus récentes n'ont pas été inscrite dans les registres. La commission cimetière va étudier les modalités pour le cas où la commune et les familles n'ont pas la preuve de cette acquisition. Nous invitons donc les familles à vérifier si elles sont à jour ou pas avec leur concession. Un courrier est affiché au cimetière et sera rajouté au règlement intérieur du cimetière.

Le conseil souhaite remercier M. GIRARD Gilles pour avoir aidé les cantonniers pour la remise en place du monument de Mme LE CORRE.

III. Fête de la commune : dimanche 3 juillet 2016

a. Concours photo

Thème : « Arbre(s) de Brux ».

3 photos maximum/personne au format 10 x 15 cm.

Géo localiser l'arbre ou les arbres de chaque photo, avec nom et prénom au verso de la photo.

Réception à la mairie avant le 18 Juin 2016.

Les photos gagnantes seront exposées à la Mairie ainsi que sur le site Internet de la commune.

b. Défilé char

Lors de la dernière réunion nous avons l'inscription de seulement deux chars pour le défilé 2016. Le conseil municipal aimerait voir ou revoir la participation des habitants ou associations de la commune. Si vous avez envie de réaliser un char, veuillez-vous faire connaître auprès de la Mairie.

c. Ainés et nouveau arrivants

Comme en 2015, le conseil municipal décide que le repas de la commune sera offert aux aînés de plus de 70 ans et aux nouveaux arrivants sur la commune depuis le 1^{er} juillet 2015.

d. Animations

Le conseil a décidé d'accueillir le groupe « Batucabraz » de Poitiers pour animer la fête de la commune. <http://www.batucabraz.com/>

Le conseil remercie aussi l'implication de Mr Roux instituteur. Il animera une Batucada avec les enfants de l'école.

e. Décorations

Le groupe de travail pour la fête de la commune souhaiterait que les habitants du bourg de Brux décoorent leurs fenêtres avec des drapeaux, fanions... pour égayer le bourg le jour de la fête.

IV. Ordures ménagères

La Communauté de Communes de la Région de Couhé communique :

« Le lundi 28 mars (lundi de Pâques) la collecte des ordures ménagères sera assurée.

Dorénavant le service est maintenu pour **tous les jours fériés de l'année à l'exception du 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.** »

Fin de réunion à 23h15.

[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 9 avril 2016 à 10h00.](#)

Le Mot du Maire

Une fois de plus, la commune a été victime d'acte de vandalisme.

Après un saccage des vestiaires du stade avec vidage d'extincteur entraînant un coût de réparation de 3.700€ ; c'est le vol du cuivre du chauffage de la « Ferme Alden » non chiffré ce jour pour remise en état.

Nous pouvons penser que 10.000 € ne seront pas suffisant à la remise en fonctionnement du chauffage.

Je demande à chacun d'être vigilant car ces actes de vandalisme et vol peuvent se produire en d'autres lieux et de ne pas hésiter à signaler les mouvements suspects.



A NOTER :



Dimanche 17 Avril à 12h00 : Banquet de l'ACCA à la salle des fêtes de Chaunay

Dimanche 17 Avril à 15h00 : Match de Foot : Brux As / Availles Lim. 2 au stade de foot de Brux

Samedi 07 Mai à 18h00 : Vernissage Musée Expo + Concert "Le chœur d'enfants de Poitiers"

Dimanche 08 Mai à 11h00 : Commémoration du 8 mai 1945

La Bibliothèque municipale est ouverte : le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.